ART. PREMIER N° 2394

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N º 2394

présenté par M. Sitzenstuhl

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 9, supprimer les mots :

« afin d'enrayer son déclin ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.